

Dé qué se dis ?*

LE JOURNAL MUNICIPAL DE CLARENSAC



Page 6
Finances

Page 8
Infos mairie

Page 15
L'actu des
associations

Clarensac
EN VAUNAGE

Sommaire

- 3 Le mot du Maire
- 4 Infos mairie
- 5 Les affaires scolaires
- 6 Les finances
- 8 Infos mairie
- 11 CCAS
- 12 Une histoire
- 13 L'état civil
- 14 La parole à l'opposition
- 15 L'actu des associations
- 22 L'agenda



Passeports été 2016 - Clarensac

A compter du 15 juin **les passeports « été »** seront disponibles en mairie de Clarensac au prix de 26,50 €.

Ces passeports permettent aux jeunes de multiplier les activités pendant les vacances : achats culturels, sports individuels, cinéma, visites d'expositions, restaurant, matches (de l'USAM et Nîmes Olympique) déplacements en bus et en train (avec TCN et SNCF) entrées illimitées aux piscines municipales de Nîmes et Marguerittes.

Christophe FADAT
1^{er} Adjoint
Délégué jeunesse et sport



Infos mairie

Heures d'ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi : 8h30 à 12 h et 14 h à 18 h
Mardi : 8h30 à 12 h et 14 h à 18 h
Mercredi : 8h30 à 12 h et 14 h à 18 h
Jeudi : 8h30 à 12 h
Vendredi : 8h30 à 12 h et 14 h à 17h30
Tél. : 04 66 81 89 89
E-mail communication :
mairie.clarensac@wanadoo.fr
Site internet :
www.mairie-clarensac.com

Journal d'informations municipales de Clarensac
Directeur de la publication : Marjorie Enjelvin
Comité de rédaction : Marjorie Enjelvin, Christophe Fadat, Estelle Epaud, Christophe Mazur, Isabelle Serio, Frédéric Grau-Bueno, Corinne Martellucci, Patrick Gervais, Gérard Querci, Hélène Lecoq, Marion Manzanares
Correspondants : Frédéric Grau-Bueno, Sabine Chabaud
Conception & réalisation : www.laboitenimes.com - 04 66 84 80 12
© photos : Mairie, Associations, Fotolia
Imprimé en Languedoc-Roussillon, par une entreprise labellisée Imprim'Vert. Tiré à 1 800 exemplaires

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE 2016-2017

Les inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 à l'école maternelle de Clarensac ont commencé. Elles concernent les enfants nés en 2013 qui feront leur rentrée en petite section en septembre 2016.

Documents à fournir à la mairie

Livret de famille
Justificatif de domicile

Documents à fournir à l'école

Certification d'inscription
Livret de famille
Carnet de santé concernant les vaccinations obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite.

Prendre rendez-vous à la mairie : 04 66 81 89 89



Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

*En ce début de printemps 2016,
c'est avec un plaisir intact
que je m'adresse à vous.*

Même si les événements nationaux de ces dernières semaines nous ont une nouvelle fois amenés à mettre nos drapeaux en berne, je persiste à vouloir garder l'espoir de jours meilleurs où notre Pays aura anéanti ce terrorisme contraire aux valeurs de l'Humanité toute entière.

Une nouvelle fois, je formule le vœu d'une solidarité inébranlable qui saura trouver les moyens de vaincre toutes les formes de racisme, de fanatisme et d'obscurantisme.

Dans un contexte plus local, une nouvelle année politique démarre. Comme vous le savez, nos mandats d'élus locaux sont rythmés par les années non pas civiles, non pas scolaires mais plutôt les années budgétaires !

Ainsi, nous voilà au seuil d'une nouvelle période. Le 6 avril dernier, le conseil municipal a adopté son budget 2016. Sans vouloir rentrer dans une grande leçon de finances publiques, je dois expliquer à ceux qui ne le sauraient pas, que le budget d'une Commune est construit à partir des résultats des comptes de l'année précédente.

Et les résultats sont bons ! Comme annoncé dans mon édito de janvier, notre résultat global de clôture est excédentaire à hauteur de 1 000 000 €. Si dans cette somme, 347 000 € correspondent à l'excédent d'investissement, c'est certainement des 711 000 € d'excédent de fonctionnement dont nous sommes les plus fiers. En effet, ils sont le reflet d'une gestion sérieuse et rigoureuse qui nous permettent aujourd'hui d'engager des travaux et des investissements attendus de tous.

Certes, nous aurions pu, même si nous n'avons jamais laissé de côté le bien vivre des Clarensacois, améliorer leur quotidien.

L'année 2015 a été la première année entière de notre mandat. Elle était l'opportunité de prouver aux services de l'Etat, qui surveillent toujours de très près nos finances, notre capacité à bien gérer. Par ailleurs, n'ayant toujours pas la capacité et la volonté à emprunter, nous voulions capitaliser suffisamment, pour pouvoir proposer à Clarensac des actions significatives.

Sans ce comportement responsable, nous ne serions pas en mesure aujourd'hui d'autofinancer des investissements comme le toit du temple,



l'aire multisports, la petite aire de jeux, le local des boulistes, la rénovation du lavoir, les voiries du chemin de St Dionisy, de la rue des Arènes, du chemin des Carteyrades, du chemin de Font de Sorbier, la chaudière de l'école maternelle, et autres petits engagements pourtant attendus depuis fort longtemps...

Il en est de même pour notre soutien aux associations qui, par notre aide financière, l'entretien des locaux mis à leur disposition ou l'acquisition de matériel dont elles seront utilisatrices, reste sans faille.

Alors, s'il nous est seulement reproché de ne pas dépenser à tort et à travers l'argent du contribuable, alors nous l'assumons !

Mes chers Concitoyens, vous trouverez dans la page spéciale finances toutes les explications du budget communal pour 2016 dont je vous laisse seuls juges.

Par ailleurs, les autres dossiers continuent leurs chemins et c'est avec beaucoup d'optimisme que je les appréhende. Ainsi, c'est avec le concours de tous, élus de la majorité comme de certains membres de l'opposition qui se veulent être constructifs, que les dossiers du PLU ou encore des logements sociaux évoluent significativement. Bien évidemment, nous vous rendrons compte de nos travaux très prochainement.

Vous l'avez compris, nous avons produit un travail indéniablement efficace.

Il en reste beaucoup à faire et c'est bien sûr avec le même courage et la même ardeur que nous nous y dévouons.

Bien à vous,

*Votre Maire,
Marjorie Szejwir.*

Infos mairie

Police municipale : Clarensac s'associe à neuf communes de Mayotte

Professionaliser les policiers municipaux mahorais en les confrontant aux problématiques métropolitaines en nous permettant d'obtenir pendant les prochains mois voire les prochaines années des renforts pour notre police, voici tout l'enjeu de cette convention signée entre Clarensac, Caveirac, le CNFPT et neuf communes de Mayotte.

Partant du constat que la police mahoraise manque de retour d'expérience et d'équipement, les Maires des Communes locales ont émis le souhait d'un partenariat avec nos collectivités ayant pour but de permettre aux agents d'effectuer des stages d'immersion pour améliorer leurs compétences professionnelles.

A Mayotte, suite à la création des communes en 1977 et à sa reconnaissance comme département français en 2011, les policiers municipaux ont suivi une formation obligatoire de six mois. Malgré ce, ces derniers ne sont toujours pas parfaitement préparés à gérer sur le terrain comme à gérer au quotidien les postes de police. Il s'agit donc d'améliorer leur savoir-faire mais aussi de mieux structurer les services.

En contrepartie, ces policiers municipaux habilités à exercer nous permettront de renforcer nos rangs.

Les premiers stagiaires devraient arriver dès le mois de mai par équipe de deux agents et nous leur souhaitons une bonne intégration aux côtés de nos policiers municipaux.

**Le Maire,
Marjorie Enjelvin**



Festivités

Exposition sur le Marquis de Baroncelli

L'exposition s'est déroulée au temple durant le week-end des 6 et 7 février. Le conseil municipal remercie Serge MIGOULE pour son investissement au sein de la commune.

Journée portes ouvertes Coin des Z'Arts - samedi 2 avril

Les portes ouvertes du Coin des Z'arts ont obtenu un franc succès. Les Clarensacois ont pu découvrir un lieu culturel où les valeurs fondamentales sont la créativité, la convivialité et le partage.

Fêtes

Cette année pour nos fêtes traditionnelles nous renforçons le dispositif de sécurité. En effet Clarensac est



la première commune à faire appel à la société **CAPTAIN SAM**. Elle a pour vocation de vous ramener avec votre propre véhicule à votre domicile en toute sécurité.

www.captain-sam.fr

La charte de prévention des consommations à risques lors des fêtes traditionnelles signée par la commune, l'association des maires et la préfecture, nous permet cette année de mettre à votre disposition un stand de documentation sur la prévention liée à l'alcool, la drogue et le Sida. Une borne éthylo-test sera mise en place également sur le stand.



- Fête du club taurin 3, 4 et 5 juin
- Fête votive 25, 26, 27 et 28 août.

**Frédéric GRAU BUENO
Adjoint aux festivités**



Enfin un nom pour notre école !



Le 17 mars dernier, c'est avec une grande fierté que nous avons reçu Monsieur le Ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE.

Avec beaucoup d'émotion, il a accepté de venir baptiser l'école maternelle de Clarensac du nom de son père, Gérard CAZENEUVE, directeur de l'école primaire dans notre village de 1984 à 1989.

Après avoir découvert la plaque en présence d'une assemblée d'élèves d'aujourd'hui et d'hier, d'élus, d'anciens instituteurs c'est avec une grande simplicité mais dans un profond

respect des valeurs de la République que Monsieur le Ministre entouré de ses proches a prononcé un discours pour rappeler la mémoire de son père.

Plus de 40 ans après sa création, nous appellerons désormais notre établissement : **Ecole Maternelle Gérard Cazeneuve** !

Isabelle SERIO
adjointe aux affaires scolaires
et à la petite enfance



CAVEIRAC
OPTIQUE
DE LA VAUNAGE
L'opticien de la Vaunage

2^e PAIRE OFFERTE*
pour tous
même en progressifs solaires

Mardi au Samedi
9h > 12h - 14h > 19h
04 66 81 99 99
www.optiquedelavaunage.com
Rejoignez-nous sur

Dior DOLCE & GABBANA PRADA MARC JACOBS BURBERRY OAKLEY ...

* Voir conditions en magasin

Quelques éléments du budget 2016

Les résultats de clôture de l'exercice 2015 sont :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés n-1		184 485,26 €		383 109,31 €		567 593,00 €
Opération de l'exercice	3 207 874,83 €	3 734 650,47 €	408 038,88 €	372 288,97 €	3 615 913,71 €	4 106 939,44 €
TOTAUX	3 207 874,83 €	3 919 135,73 €	408 038,88 €	755 398,28 €	3 615 913,71 €	4 674 532,44 €
Résultats de clôture N		526 775,64 €	35 749,91 €			
Résultats de clôture		711 260,90 €		347 359,40		
Restes à réaliser			262 682,96 €			
Excédent de financement				84 676,44 €		

C'est donc à partir de ces résultats que nous avons bâti le budget 2016.

Les investissements

- Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement sera égal à 614 905 €.
- Les investissements réels seront d'un montant de 964 565,04 €.
- Ils atteindront 1 227 248 € en y rajoutant les restes à réaliser.

La dette

L'endettement de la commune s'élève à 5 733 687,75€ (capital restant dû). La dette par habitant est de 1 358 €. La

moyenne des communes de même catégorie avoisine les 900 € par habitant.

Nous maintenons donc que tout emprunt demeure impossible pour notre collectivité.

Notre programme d'investissement est donc totalement autofinancé.

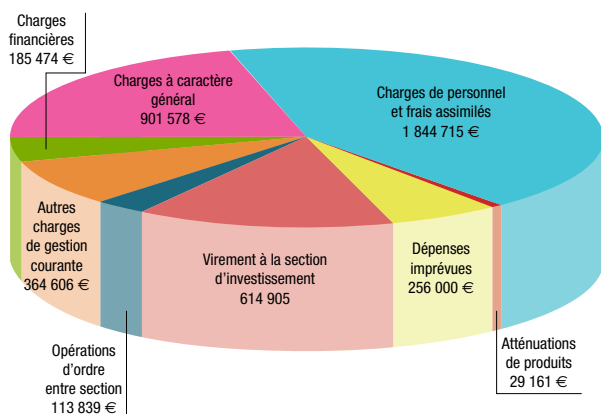
Les taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 16,36 %
- Taxe foncière : 31,12 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 85 %

Ces taux restent inchangés par rapport à 2015.

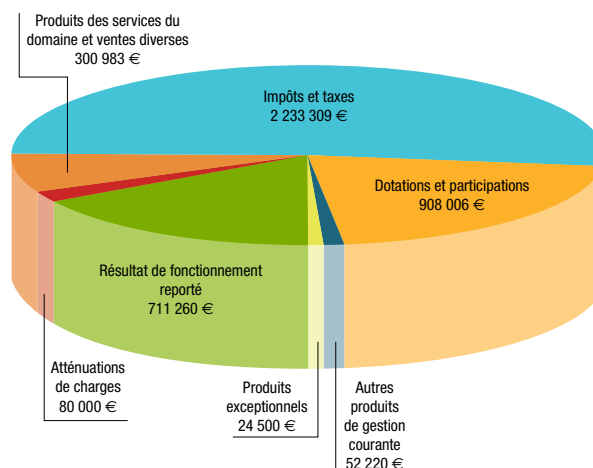
Répartition du budget par chapitre

Section de fonctionnement – Dépenses :



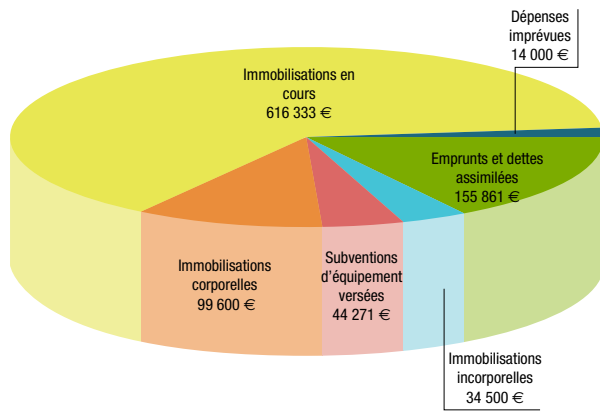
TOTAL : 4 310 278 €

Section de fonctionnement – Recettes :



TOTAL : 4 310 278 €

Section d'investissement – Dépenses

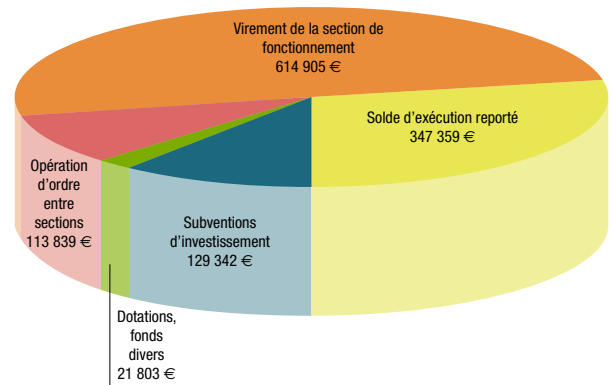


TOTAL : 964 565,04 €

Concernant l'investissement, il sera consacré à l'amélioration du quotidien des Clarensacois au travers de réalisations attendues de longue date comme par exemple le toit du temple, le local des boulistes, les voiries notamment chemin de St Dionisy, Carteyrades, Font de Sorbier, une aire de jeux pour les enfants,...



Section investissement – Recettes



TOTAL : 1 227 248 €

Les raisons de nos résultats financiers et pourquoi les projets ont tardé à venir

- Avant de dépenser de l'argent, il faut d'abord le gagner, d'où une approche budgétaire s'appuyant avant tout sur les recettes, ce qui permet de connaître les sommes à dépenser avant de procéder aux choix des dépenses. L'inverse est dangereux car dans le cas de mauvaises surprises ce n'est qu'en augmentant les impôts que l'on pourrait combler le « manque ».
- Si cet argent était le mien, le dépenserais-je aussi facilement ? Il est facile de dépenser l'argent des impôts, l'argent des autres, celui que l'on n'a pas gagné personnellement. Se poser cette simple question revient à éliminer pas mal de dépenses superflues ou non prioritaires...
- Avec le temps, on a tous tendance à tomber dans la facilité, c'est humain ! Aussi il est impératif de se remettre en question en réexaminant le bien-fondé de l'organisation, ou en renégociant régulièrement les contrats et si possible les prêts...

Bref, du bon sens et c'est ainsi que nous entendons continuer à gérer les affaires de la commune !

**Le Maire,
Marjorie Enjelvin**

INFO URBANISME

PLU

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, nous rappelons qu'un registre de concertation est à disposition du public à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

**Christophe MAZUR,
Adjoint à l'urbanisme**

La collecte du verre évolue à Clarensac



Au début de l'année 2016, les modalités de collecte du verre seront modifiées au niveau de l'ensemble des communes de la Vaunage. A ce titre, Clarensac sera équipée de nouvelles colonnes aériennes en remplacement des anciens bacs à opercules.

Cette modernisation du dispositif poursuit quatre objectifs :
Une meilleure intégration et un confort d'utilisation : les nouveaux équipements porteront des messages de sensibilisation permettant de mieux les identifier. Par ailleurs, certains équipements seront plus facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite (et aux enfants) avec un opercule abaissé.

Une optimisation du service : les bacs de 700 litres seront remplacés pour des colonnes de 3 à 4 m³, le volume de stockage va donc augmenter et permettre de diminuer le passage des camions de collecte. Le nombre de points d'apport va se réduire mais leur positionnement les rendra accessibles à l'ensemble des habitants.

Une diminution des nuisances : les nouveaux équipements seront mieux insonorisés. Par ailleurs, la baisse du nombre de points va réduire les sources de bruit. Enfin, l'augmentation de la capacité de stockage va réduire le nombre de passage du camion de collecte dans le village.

Une amélioration du recyclage et des performances : avec les anciens bacs, le verre était parfois mélangé à des ordures ménagères du fait des incivilités de certains (heureusement peu nombreux). Par ailleurs, le verre collecté en benne était souvent réduit en petits morceaux ce qui complique son recyclage. Avec les nouvelles colonnes, ces problèmes seront immédiatement résolus.

Avec une performance de près de 34 kg de verre trié par an et par

habitant, Clarensac est un bon élève de l'agglomération (moyenne à 21 kg/hab/an). Pourtant, dans le plan départemental du Gard, on estime le gisement à 45 kg/hab/an. Ainsi, près d'une bouteille sur quatre n'est pas triée sur la commune. Or, si elle n'est pas triée, la bouteille finit à l'incinérateur où elle ne sera pas valorisée.

A l'échelle de l'agglomération, l'harmonisation de la collecte du verre permettra ainsi une maîtrise des coûts par l'uniformisation des prestations de collecte en colonnes aériennes. De plus, cette collecte contribue à l'emploi local puisque 100 % du verre trié est recyclé à la verrerie de Vergèze (plus de 130 emplois).

De biens bonnes raisons pour poursuivre nos efforts pour plus de tri !



FRANTZ SORIN
ARTISAN PEINTRE DÉCORATION

PEINTURE INT & EXT
PLAFOND ALYOS - PARQUET PARADOR
PEINTURE ÉCOLOGIQUE

13 imp. des Genets - Clarensac
Tél. 04 66 81 80 44 - Port 06 20 65 54 41
sorinfranz@gmail.com



Création - Entretien de parcs et jardins
Élagage - Abattage

Port. : 06 03 16 71 80 Site web : www.martialpaysages.fr
Fixe : 04 66 37 27 52 Mail : contact@martialpaysages.fr

Les beaux jours arrivent, quelques rappels pour profiter de son jardin en respectant son voisin

Nuisances sonores

La réglementation sur les bruits de voisinage repose sur 3 articles :

- Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ;
- Sur les lieux publics extérieurs, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit leur provenance. Une tolérance est accordée pour la fête annuelle de la commune ;
- Les propriétaires, gérants et exploitants d'établissements ouverts au public doivent prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ou vibrations ne puissent, à aucun moment, troubler le repos ou la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardinage,
- des appareils électroménagers,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
- des pétards et pièces d'artifice,
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation...
- régime exécutif de bruit moteur de véhicules.

Bricolage, jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics. Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce

soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine qu'autant qu'ils sont fermement et solidement tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles réputés mordeurs ou agressifs doivent être muselés, même tenus en laisse. Toutes les déjections d'animaux de compagnie sur le domaine public sont formellement interdites.

Interdictions de brûlage des déchets verts

Culturellement, beaucoup de nos concitoyens ont pris l'habitude de brûler leurs déchets verts, quelle qu'en soit la provenance.

Sans même parler des nuisances occasionnées, dans un habitat dense, par les fumées ainsi dégagées, l'évolution de la réglementation sur les déchets verts des ménages nous incite à rappeler les bases de la Loi sur leur brûlage.

Le r

En effet, depuis 2002, et notamment le décret N° 2002-540 du 18 avril, les déchets verts des ménages ont été placés dans la rubrique déchets ménagers. Or, le RSD (Règlement Sanitaire Départemental), dans son article 84, interdit formellement



TAXI TOFFOLO DE PIANTE

Toutes distances 24h sur 24
Déplacement privé • Transport médical • Transport scolaire

5 ch. des Dérons - Clarensac
Tél. 04 66 81 54 23 - 06 07 09 76 98

BP BEST PAPER
FOURNITURES DE BUREAU

Olivier DIOMANDE
06 84 84 58 02
olivier@groupe-bestpaper.com

30 chemin du Capouchine
30900 NIMES
www.groupe-bestpaper.com

Infos mairie

le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers.

Le brûlage des déchets verts est donc formellement interdit depuis 2002.

Néanmoins, dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt, l'Arrêté Préfectoral en cours (N° 20013008-0007) a prévu de déroger à cet article du RSD afin de permettre, **dans le cadre du débroussaillage (et uniquement dans ce cadre)**, aux particuliers de pouvoir brûler les végétaux coupés, dans le respect des dates rappelées dans cet Arrêté. Ce dernier précise en outre l'obligation de déclaration d'incinération à remplir dans les cas où ledit brûlage est autorisé.

Nous tous qui vivons dans le village assumons la condition de voisin ou de voisine, ce qui implique une série de droits et de devoirs, ou obligations, envers le reste de notre voisinage. Ce sont les coutumes et les normes qui permettent une meilleure qualité de vie, basées sur la cohabitation entre les personnes et la cohésion sociale.

La convivialité, ou cohabitation vicinale, se base sur des valeurs telles que la solidarité, le respect, la responsabilité mutuelle et la coopération.


L'exercice de ces valeurs renforce la sensation d'appartenir à la communauté et d'être considéré comme un de ses membres.

Elles sont aussi la base du civisme, qui s'entend comme étant l'ensemble des qualités qui permettent aux citoyens et aux citoyennes de

vivre en communauté, en respectant et en acceptant toujours les règles du jeu de la démocratie et des droits fondamentaux. L'exercice de la cohabitation et le civisme incombent à l'ensemble des personnes qui vivent dans une localité.

Dans ce sens, il est très important de transmettre à nos enfants des habitudes et des coutumes de « bon voisinage », afin de garantir la cohabitation d'aujourd'hui et celle de demain. Nous, parents, sommes responsables des actes de nos enfants et c'est pour cela que nous devons leur donner l'exemple et être attentifs à leurs attitudes et à leurs actions aussi bien dans la maison que dans les espaces publics.

Et puis, réapprenons à nous dire



Si chacun y met du sien, c'est chacun qui y gagne...

bonjour, à sourire, à partager, à comprendre, à accepter, à tolérer, à participer,... Bref, à vivre en harmonie avec l'autre. L'autre, c'est forcément aussi nous pour quelqu'un. Accepter la différence, c'est aussi s'accepter dans le regard de l'autre.



marin
électricien
électricité générale

200 impasse des Pins - 30870 Clarensac
tél. 04 66 63 49 01 - port. 06 85 57 55 80
e-mail : marin.cv@wanadoo.fr

REY Alain

Rénovation
Neuf et Ancien - Art - Déco

ARTISAN MAÇON

04 66 01 26 50 - 06 67 14 23 87

Calvisson - Clarensac

Clar'en Sacs

L'Association « Clar'en sacs » régie sous la loi 1901 est la dernière née de notre village.

Elle a pour unique vocation d'obtenir et de distribuer des denrées alimentaires, des vêtements, des produits d'hygiène et d'entretien et tout autre produit.

Les personnes en difficulté habitant sur la commune pourront, après évaluation de leur situation, bénéficier de ce service.

La convention qui lie le C.C.A.S et la Banque Alimentaire permet chaque mercredi matin de soutenir sur le plan alimentaire les personnes les plus nécessiteuses par la distribution gratuite d'un colis alimentaire.

Parmi les produits que nous distribue la Banque Alimentaire, nous avons constaté que ceux de première nécessité

manquent parfois cruellement (produits d'entretien et d'hygiène, produits frais, légumes, viande...)

Il est donc impératif pour une meilleure hygiène alimentaire et sanitaire de pallier à ce manque.

Nous vous invitons à nous rejoindre en remplissant le bon d'adhésion ci-joint en vous informant que les seules ressources de notre association sont les cotisations des membres adhérents (5 €).

Nous faisons donc appel à votre soutien en vous précisant également que nous acceptons les dons en nature (produits alimentaires non périssables, vêtements propres et en bon état) que vous pouvez déposer salle Marcel Aigon le mercredi matin.

Corinne MARTELLUCCI,
adjointe aux affaires sociales et solidarité

CLAR'EN SACS
Association Loi 1901

BULLETIN D'ADHESION 2016 (Cotisation 5 €)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

CLAR'EN SACS
Association Loi 1901

DONS

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

Je verse la somme de :

10 € 20 € 30 €

Autre montant : _____

Collecte de bouchons

La commune de Clarensac participe à la collecte de Bouchons !

Pourquoi collecter des bouchons ?

Pour les revendre. L'argent récolté est mutualisé sur le plan national afin d'acheter du matériel pour les enfants atteints de handicap.

Quels bouchons ?

Tous les bouchons en plastiques : alimentaires, ménager, cosmétiques et produits d'hygiène mais aussi les couvercles en plastique (- 20 cm).

Tous les bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton, ou de papiers.

Nous avons mis en place plusieurs bacs de collecte à différents endroits :

- devant l'accueil de la mairie,
- au sein des écoles maternelle et primaire (couloir),
- collège de Clarensac
- au sein du C.E.C du Gard.

Nous vous remercions pour votre solidarité.

Boulangerie Pâtisserie - Fabien Chassain



**AU PÉTRIN
DE L'OLIVIER**

5 Grand-Rue - 30870 Clarensac - Tél. 04 66 81 49 38

Labotec
DÉPANNAGE TÉLÉVISION - VENTE

Pose antenne terrestre & satellite

Internet par satellite

06 23 06 90 46
04 66 81 37 12

www.labotec-sarl.fr
120, rue de la cave coopérative - CLARENSAC



Le cocardier dans la bergerie

C'était le matin du 8 février 1956, dehors il faisait moins douze. Avec mon père nous buvions le café, quand soudain quelqu'un tape à la fenêtre.

C'était le voisin Joseph Forestier, surpris, mon père va ouvrir la porte étonné.

- « Il n'y a rien de grave ? »

- « Non » répondit Joseph

- « Aintra que fais pas cau bouras lou café » (entre qu'il fait froid boire le café)

En se dirigeant vers le fourneau, Joseph nous explique qu'il aurait besoin d'un service car

dans un moment Aubanel emmènera le vovo dans la bergerie pour passer la rigueur de à vous, il breux

avec un vache son veau gerie, pour passer la l'hiver. Alors j'ai pensé ne faut pas être nommé et avoir confiance, ce taureau n'est plus jeune il sera mieux enfermé au chaud que dans les marais.

- « Et bien d'accord nous viendrons » dit mon père. Voilà une sérieuse occupation pour la matinée. Sur le coup de

10 h, le char passe devant la maison, rentre dans la cour, Henry Aubanel descend avec Gabriel son baille gardian. Après la cérémonie de bienvenue, nous allons inspecter les lieux tous les six, Aubanel, Gabriel, Joseph, Jean, mon père, et moi.

La bergerie était coupée en deux par une séparation faite de ridelles, de planches et de fil de fer. Une charrette était en place pour fermer le passage une fois le bétail rentré.

De chaque côté du portail d'entrée, il y avait un demi muid dissimulé derrière chaque battant, la place de mon père et la mienne. Une « carretoune » dans la petite cour servira de cachette à Gabriel armé d'un trident au cas où notre royal invité devienne récalcitrant. Le Pélot et Joseph seront sur le char, Jean dans la bergerie pour fermer le passage. Une fois que tous les acteurs furent en place, les opérations commencèrent dans le plus grand silence. Sur mon demi-muid, derrière le battant du portail, je ne disais rien, mais n'en pensais pas moins, une certaine inquiétude m'envahit, je languissais que cela finisse.

Aubanel détache les animaux, ouvre la porte du char sans bruit de ferraille, la vache et le veau sortent facilement et rentrent dans

la bergerie. Mais quand ce fut le tour du « vovo », il se montra récalcitrant, avec un coup de fer, d'un bon, le voilà au milieu de la petite cour et s'arrête net, la tête haute, ma tête haute, mon sang ne fit qu'un tour, je ne bouge plus, je n'ose plus respirer, j'étais tétanisé, presque paralysé. Je compris l'inconscience de ma témérité.

Ouf ! D'un coup il fonce dans la bergerie, vite je ferme le portail avec mon père. Une fois dedans, il devint furieux. Nous regardions la scène entre les planches mal jointées du portail. Animé d'une rage indescriptible tout volait, il y avait deux pauvres tonneaux dans un coin en un éclair il ne restait que des cerdes et un ancien clavier qui subit le même sort, seul le grillage était reconnaissable.

L'apothéose de la fureur fut quand Jean poussa la charrette afin de fermer le passage de la séparation. Il fonça sur les « clèdes », Jean s'affola, grimpa sur une échelle au 1^{er} étage, il était temps. La charrette recula de deux mètres, il la souleva, pour la renverser, heureusement un pilier l'arrêta.

Après ce déluge, il retourna au fond de la bergerie avec la vache et le veau, ce fut de courte durée. Aubanel regardait ce carnage quand le taureau « dévîsta » sa tête au « fenestrou », il fonça comme pour un coup de barrière, en appuyant deux pattes sur un abreuvoir situé dessous, son museau toucha les barreaux de la fenêtre. Aubanel sentit son souffle et prit une giclée de vapeur des naseaux sur la figure.

Le fauve revenant sur ses quatre pattes aperçoit une auge sous la fenêtre, de rage, il passe la tête dessous et la décèle sans hésiter comme un fétu de paille. Devant une telle colère, le « pelot » descendit de son observatoire en s'essuyant le visage et dit « laissons le tranquille il se calmera ».

Pour se remettre de nos émotions, Joseph nous invite à prendre « l'apéro » dans la salle à manger où il faisait chaud.

Les commentaires allèrent bon train. Rose, l'épouse de Joseph arriva avec un plateau, des verres, une bouteille de pastis et un pot à eau, laissant à son mari le soin de faire le service. Après s'être réchauffé Joseph nous a servi, mais il a manqué de l'eau, il appelle Rose qui ne répond pas, alors il alla remplir le cruchou à la cuisine.

Ce n'est qu'au bout d'un moment que la porte s'ouvre et Rose apparaît. « Mais où tu étais ? » demande Joseph. « Tout simplement de voir le vovo, il est pire que gentil, doux comme un agneau, je lui ai parlé, il s'est avancé, je lui ai donné deux feuilles de chou qu'il a mangées ».

Dans la salle il y eut un silence interrogatif, nous nous regardions, personne n'osait parler, mais tous avions la même idée. Soit Rose se moquait de nous, ou elle avait perdu la raison.

Devant une telle incrédulité de l'assemblée, Rose agacée par notre mutisme s'écria : « si vous ne voulez pas me croire je vous emmène. Mais ne faite pas de bruit, défense de parler ».

Tous le monde acquiesça, Aubanel le premier. Nous voilà en train de lorgner entre les planches du portail. Aubanel monta sans se faire voir sur son observatoire et Rose parla en ces termes : « vovo viens vois ce que j'apporte ». Et aussitôt le fauve avec une allure tranquille s'approcha de la fenêtre, Rose lui envoya les feuilles de chou qu'il mangea aussitôt. Quand il eut fini, Rose lui dit « maintenant tu vas gentiment au fond avec ta famille ». Le taureau se retourna et alla retrouver les siens.

Devant un tel spectacle, nous étions sidérés. Le Pélot descendit de son observatoire, resta un moment pensif sans bouger au milieu de la cour et nous déclara : « Mes amis, si je n'avais pas vu cette scène de mes propres yeux, je ne l'aurais jamais cru ». Et nous voilà devant un autre « pastis » bien mérité, avec une idée en tête comment Rose a réussi un tel exploit.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'elle avait une jolie voix, douce et cristalline. C'est peut être la raison qui a séduit et calmé ce démolisseur habitué à la brutalité, à la rudesse du langage dur et grossier

En finissant son verre, Aubanel prit congé de toute l'assistance en promettant de ne jamais oublier ce qu'il avait vu.

Le camion s'en alla, Joseph nous remercia chaleureusement de notre amical service.

En route mon père me dit « je languissais que ça finisse, sur notre demi-muid nous n'aurions pas pesé lourd ».

C'est incroyable de penser que le plus grand cocardier qui a fait trembler toutes les arènes, soit venu prendre des vacances d'hiver à Clarensac. Nous étions heureux avec père d'avoir passé une matinée fabuleuse même si on a eu quelques frissons.

Étant le dernier survivant des protagonistes, avec une profonde émotion, j'ai senti le devoir de raconter cette journée pour l'histoire de mon village, dans les annales du monde de la Bovine.

Pierre TRANCHESSET

1^{er} trimestre 2016



Bienvenue parmi nous !

- CHADEBEC LEROY Cassandra Jacqueline née le 25 mai 2015 à Nîmes
- PASTOR CASTRO Nolan né le 28 mai 2015 à Nîmes
- LAVABRE SAÏX Pierre Jean-Paul Jacques né le 22 juin 2015 à Montpellier
- LOUBET Denis, André né le 24 septembre 2015 à Nîmes
- STERLE Martin né le 16 décembre 2015 à Nîmes
- MITHRA Thaïs Marie Audrée née le 25 décembre 2015 à Nîmes
- FORMISANO Hugo né le 04 février 2016 à Nîmes
- FERNANDEZ Marie née le 14 février 2016 à Nîmes
- POITIER Slowen, Steven, Micke né le 11 mars 2016 à Nîmes
- RAPKOVSKY Alex, Istvan, Yves né le 22 mars 2016 à Nîmes

Ils nous ont quittés



- OCHMIANSKY Roland décédé le 30 novembre 2015 à Nîmes
- BITON Didier décédé le 13 janvier 2016 à Nîmes
- CASCALES Y MACIA Rafaël décédé le 3 février 2016 à Sommières
- BOUZANQUET Régis décédé le 13 février 2016 à Clarensac
- ROLLIN Denise épouse TRANCHANT décédée le 16 février à Nîmes
- BERTHOMIEU Louis décédé le 20 février à Nîmes
- HERROU Jean décédé le 4 mars à Nîmes
- VALANTIN Gervaise veuve VEDEL décédée le 6 mars à Clarensac

Adieu Monsieur le Maire

En ce début d'année 2016, **Régis BOUZANQUET** nous a quitté.

Né en 1948, il avait consacré sa vie aux autres. C'est d'abord dans le monde associatif notamment comme dirigeant du club de football de la Commune (SOC) qu'il avait commencé à s'impliquer à Clarensac.

C'est ensuite dans des fonctions électorales que Régis continua son engagement public.

Dès 1983, sous le mandat du maire Robert DUMAS il fut conseiller municipal dans un premier temps puis adjoint délégué aux sports.

En 1989, il fut à son tour élu maire de Clarensac. Au cours de ses deux mandats, Régis BOUZANQUET sera à l'initiative de grandes réalisations pour notre village comme l'extension de l'école primaire, le restaurant scolaire, la crèche, la bibliothèque, ou bien encore le complexe sportif des Crouzettes qui a été certainement sa plus grande fierté à juste titre d'ailleurs.

A ses qualités de maire bâtisseur, toutes celles et ceux qui l'ont connus peuvent témoigner d'un maire généreux et humain.

En 2001, il s'était retiré de la vie publique pour se consacrer à sa famille à qui nous renouvelons aujourd'hui notre plus sincère sympathie.

Au titre de son action, Régis Bouzanquet a été reconnu maire honoraire de la commune par Madame le Maire de Clarensac, Marjorie ENJELVIN.

Parole donnée à l'opposition

Clarensac ensemble

POUVONS-NOUS ENCORE ESPERER UN SURSAUT ?

Quand nous parlions, dans le dernier journal, de « la belle endormie » pour Clarensac nous faisons référence à ces princesses qu'un baiser suffisait à réveiller. C'était une invitation à l'équipe dirigeante de lancer enfin, ENFIN, le programme pour lequel elle avait recueilli l'aval des clarensacois. Madame le maire nous répond dans l'éditorial du même journal. Elle ne veut pas entrer dans une polémique politicienne mais elle confirme l'état de sa commune qui n'est pas dans

un simple sommeil mais « dans un coma qu'elle prétend avoir réveillé ». Faut-il rechercher l'origine du coma au mandat précédent comme elle le dit ? Non, les réalisations multiples le démontrent. Ne faut-il pas plutôt le trouver dans l'annonce qu'elle a faite, « près de 700 000 euros d'excédent en 2014 et à minima la même somme en 2015 » ? En réalité, le compte financier n'en présente que la moitié et nous sommes très surpris du montant qu'elle affiche... De plus, 700 000 euros, c'est payer cash un complexe arènes-spectacles de plein

air, c'est payer cash la réfection de la plupart des voiries dégradées, c'est aussi 20 % de la dette remboursable par anticipation, c'est... et ceci pour la seule année 2014.

C'est là, la preuve que l'équipe en place est dans une totale incapacité à gérer dans le long terme. Sans doute, le feu d'artifices 2016 sera un GRAND feu d'artifices mais le toit du temple fuira certainement toujours autant !

**Jean-Paul LOPEZ,
Nathalie HOSTAUX,
Jean COMTAT, Hélène LECOQ**

Nouvel élan pour Clarensac

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle DGS qui par son expérience et ses compétences apportera un nouveau souffle à la commune. Le groupe déplore que certaines informations importantes ou banales soient connues par une partie de la population avant que les élus de l'opposition en soit informés (changement du DGS, la venue d'un ministre, création d'un marché...). Nous avons voté le budget lors du dernier conseil municipal, même si certains points ne nous conviennent

pas sur le fonctionnement. L'exercice 2015 dégage un excédent non négligeable. Nous pensons que cette somme aurait pu être utilisée pour réaliser les travaux de voiries en attente depuis les inondations 2014, malgré l'arrivée tardive des subventions.

Le groupe trouve que la commune prend un retard considérable sur les dossiers en cours (logements sociaux, PLU, centre du village, voirie...) malgré la fréquence élevée des réunions de travail. Soucieux

des enjeux pour la commune, nous continuons à travailler au côté de la majorité en apportant nos compétences, tout en émettant des avis constructifs afin de ne pas freiner l'avancement des dossiers.

**Pour le groupe :
M^{me} M.T. CONFORT,
MM. Jacques MANTOUX,
Gérard QUERCI**

Agir ensemble pour Clarensac

Le vote du budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront prochainement entreprises. À l'occasion du dernier conseil municipal concernant le déroulement du débat d'orientation budgétaire, les résultats de l'année 2015 ont été dévoilés. Avec un résultat comptable positif de 711 260 € en fonctionnement et de 347 359 € en investissements, nous pouvons aisément constater que les caisses ne sont pas vides ! Mais alors, pourquoi autant de temps pour réparer nos routes (boucher les trous au minimum), pour

changer une chaudière déficiente depuis plusieurs années à l'école maternelle, pour investir dans des tablettes tactiles pour faciliter la gestion des cantines, pour installer des panneaux d'informations, pour au final assurer le bien-être au quotidien de nos concitoyens ? Ces questions ont été débattues en toute sérénité lors des réunions communes précédant le vote du budget communal. La réponse donnée justifie une volonté de créer une « cagnotte » afin d'assurer un montant financier suffisant pour les futurs projets d'investissements. Nous le savons tous, la capacité d'emprunt de la

commune est quasiment nulle et seuls des fonds propres peuvent y être affectés. Pour autant, nous avons proposé que l'entretien courant de la commune continue à être assuré. Notre volonté de vous informer de manière détaillée ne pouvant être satisfaite par manque de place, nous communiquerons plus longuement dans d'autres supports (clarensac.fr et éventuellement dans une nouvelle publication municipale) sur la réalisation budgétaire 2015 et sur le budget prévisionnel 2016.

**Christine POUPA
et Patrick GERVAIS**

Comité d'animation

Le comité d'animation est une association gérée par des bénévoles et qui a pour but d'organiser ou de participer à la réalisation des animations du village, la fête votive du mois d'août et autres manifestations clarensacoise.

Programme des manifestations pour l'année 2016

22 mai : marché artisanal et vide mercerie, place du village et foyer communal

3 au 5 juin 2016 : fête du club taurin : le comité organise la soirée du 3 juin

Juillet et août : toro piscine dans les arènes de Clarensac

Juillet et août : marché nocturne sur la place du village

Du 24 au 28 août : fête votive
Nous vous attendons nombreux !



F.C.D.M - Team Zapera

Depuis septembre au F.C.D.M –Team Zapera une nouvelle discipline a vu le jour... le « Fit-Boxe » !

Cette discipline consiste, après un échauffement aérokick, à taper dans les sacs de frappe avec des gants de boxe toujours en musique. Le fait de progresser en percutant sur des coups direct, uppercut et crochet permet d'avoir une motricité active en travaillant le cardio.

La responsable fitness du groupe FCDM-Team Zapera, Patricia est actuellement en stage monitorat et perfectionnement pendant un an afin de faire évoluer toutes les disciplines Fitness.

Patricia Zapera précise : Nous sommes toujours sur du fitness et en rythme, mais la particularité de cette discipline est qu'on apprend sans vraiment s'en rendre compte à donner des coups de poing et faire des enchainements de boxeur utiles pour les filles en self défense.

Nous proposons deux cours adulte par semaine, à compter de septembre 2016, un cours pour les enfants et adolescents vous sera proposé.

Pour tous renseignements Patricia Zapera au : 0629819377

Crèche Chapi Chapo

La crèche associative Chapi Chapo, située 34 route de Nîmes, assure pendant la journée un accueil collectif, régulier ou occasionnel à des enfants de 3 mois à 3 ans, soit à temps plein, soit à temps partiel.

A la crèche Chapi Chapo :

- 20 enfants sont accueillis chaque jour,
- 2 places d'accueil réservées pour des présences occasionnelles ou un accueil d'urgence,
- 10 salariées : 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 1 cuisinière (bep)
- 4 assistantes d'animation (CAP petite enfance), 1 assistante et agent entretien.
- des repas préparés tous les matins par la cuisinière de la crèche, avec des produits locaux et variés,
- des activités quotidiennes adaptées à l'âge des enfants
- et des événements qui viennent ponctuer l'année, comme :
 - la fête de Noël au cours de laquelle enfants et parents assistent à un spectacle et se réunissent autour d'un goûter,
 - le carnaval en musique avec les familles,
 - des ateliers d'éveil musical deux fois par mois, animés par un musicien confirmé,
 - des sorties à la bibliothèque une fois par semaine pour les plus grands,
 - une matinée d'initiation à l'escalade pour les enfants de 3 ans,



- une loterie fin juin, l'occasion pour tous de gagner des lots variés (entrées pour des grottes, tours de karting, descentes en canoë, accrobranche...).

Soutenue financièrement par la CAF, la MSA, la mairie de Clarensac et l'ASP, la crèche Chapi Chapo est agréée par la PMI.

Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Nous vous invitons à nous contacter préférentiellement par email (chapichapo30@wanadoo.fr), ou par téléphone uniquement les mardi matin (9h 30-12h 30) et jeudi après-midi (14h-18h) au 04 66 81 42 39.

Les Amis de la bibliothèque

« Quand je pense à tous les livres qu'il me reste encore à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux » Jules Renard.

Vous êtes invités à venir découvrir, afin de partager, ces petites merveilles : le lundi, mardi, jeudi de 16 h à 18 h, le mercredi de 14 h à 18 h et le vendredi de 16 h à 18h30.

Alors venez-vous évader pour 10 € (pour les moins de 16 ans, par fratrie) ou 25 € pour la famille.

« Coup de pouce » pour les bénéficiaires des minimas sociaux. Adhésion Étudiant nominative.

Les enfants de l'école maternelle et primaire ont repris le chemin de la bibliothèque début octobre. Chaque enfant emprunte 2 livres dont il peut profiter pleinement durant un mois. Un large choix s'offre à eux avec les 5 000 livres du département Jeunesse auxquels s'ajoutent les 500 ouvrages prêtés pour un an, par le bibliobus.

Les enfants de la maternelle qui participent aux activités PEDT (projet éducatif territorial) sont enchantés par la magie des histoires illustrée d'une petite activité manuelle. C'est avec fierté qu'ils repartent chez eux, avec leur « œuvre » réalisée au cours des séances.

Les adultes aussi peuvent faire leur choix parmi les romans, les policiers, les documentaires. La lecture est un divertissement, tout comme les spectacles, les jeux, le sport. « Une heure de lecture est le souverain remède contre les dégoûts de la vie disait Montesquieu ».

Les Amis de la bibliothèque

Pour information : 04 66 81 83 99

ou amis.bibliotheque.clarensac@wanadoo.fr

Association groupement des parents d'élèves

Oyé Oyé parents, le groupement de parents d'élèves (GPE) vous invite à retenir la date de l'assemblée générale : jeudi 15 septembre 2016 à 20h30 au foyer de la mairie. Cette année tout le bureau est démissionnaire, une partie des parents n'auront plus d'enfant scolarisés ou auront d'autres obligations pour l'année à venir. Il me semble important pour nos enfants que l'association perdure, pour se faire il est important que vous veniez nombreux afin de renouveler le bureau.

Le GPE c'est quoi ? Une association laïque de parents bénévoles, indépendante de tous mouvements politiques, existant depuis 20 ans déjà ! Elle a pour objectif le soutien et la qualité de vie des enfants tout au long de l'année scolaire, mais aussi d'apporter une aide financière aux écoles. Le GPE est présent toute l'année avec plusieurs manifestations, en octobre organisation d'Halloween, avec l'atelier maquillage et le concours de dessins. Novembre, préparation du vide

grenier (recette majeure de l'association). En décembre, gestion de la venue du Père Noël avec la distribution de 180 livres environs pour les maternelles, un chèque de 100 euros par classes au primaire, et un goûter pour les 2 écoles (491 enfants) et participation au Téléthon. En janvier, organisation du loto. Avril, création du char du carnaval, élaboration du parcours sécurisé du défilé et distribution du goûter avec participation de la mairie.

Ventes de crêpes, gâteaux et tombolas ponctuent également le calendrier du GPE. Les fonds récoltés permettent de participer aux sorties scolaires, d'acheter des équipements et des jeux, et de soutenir les équipes enseignantes dans leur projet pédagogique.

Nous travaillons donc en étroite collaboration avec la mairie et les enseignants.

Alexandra BADEL,
présidente GPE

AS Vaunage



L'As Vaunage a organisé son traditionnel tournoi de foot en salle au gymnase de Clarensac, le dernier week end des vacances de février.

Durant ce week end ce sont plus de 250 enfants des villages environnants qui ont pratiqué leur sport favori sous les encouragements de leurs parents venus nombreux les soutenir.

Un grand merci à tous les clubs, dirigeants, arbitres, parents et enfants qui par leurs comportements exemplaires ont fait de ce tournoi une belle fête du football.

Le prochain tournoi organisé par l'As Vaunage se déroulera le 17 avril 2016 au stade des Crouzettes à Clarensac. Venez nombreux encourager ces jeunes joueurs. Enfin un grand merci également à la mairie et aux services techniques pour leurs participations sans failles à l'organisation de nos manifestations et pour la réfection des vestiaires du bas au stade de Clarensac qui nous permet enfin d'accueillir les équipes adverses et les arbitres dans de bonnes conditions.

L'AS Vaunage

Généavaunage - Atelier de généalogie

La généalogie n'est pas un simple passe-temps dont le but est de trouver le maximum d'ancêtres à caser dans un arbre. Notre passion est d'en apprendre un maximum sur leur mode de vie : Comment vivaient-ils, dans quelle région, que mangeaient-ils, quels événements heureux, ou malheureux, ont-ils pu connaître, pourquoi ont-ils migré, etc. ? Reconstituer une partie de leur histoire nous aide à mieux comprendre d'où nous venons et nous permet souvent de trouver des réponses à nos propres interrogations. Nous allons tenter de vous faire partager cette passion lors des rendez-vous suivants :

- **Le samedi 2 avril** à partir de 10 h, pour la première fois depuis sa création, le « Coin des Z'Arts » à Clarensac, (ancienne école primaire) ouvre ses portes au public afin de présenter les différentes activités culturelles proposées au public adultes et enfants par les diverses associations réunies en ce lieu qui œuvrent toute l'année pour que chacun puisse passer des moments agréables. Peinture, poterie, musique, percussion, chant, danse et généalogie, seront présents.

- **Le week-end des 9 et 10 avril** à partir de 10 h au foyer communal de Congénies : exposition « **A table** » en partenariat avec les associations des peintres, du patrimoine et de la bibliothèque de Congénies, notre atelier exposera une partie de ses travaux sur les arts de la table avec en fond de décor, notre cheminée ancienne entièrement fabriquée « maison ».

Nouveauté : notre atelier a mis en place, le jeudi, 2 fois par mois, un cours donné par Daniel, notre adhérent, pour apprendre la maîtrise du logiciel de généalogie Hérédis. Bien entendu, les cours de paléographie de Nicolas 2 fois par mois le vendredi et les cours de généalogie d'Annie, les 1^{er} et 3^e mardis à Clarensac et les 1^{er} et 3^e jeudis à Congénies ont toujours lieu dans nos salles habituelles.

Pour plus d'informations :

Annie Praden : Tél. 04 66 81 38 80

geneavaunage@laposte.net

geneavaunage.e-monsite.com



Club Font de Bonnet

Le club Font de Bonnet a repris ses activités pour 2016. Après l'assemblée générale du 26 janvier, le Conseil d'administration a été constitué et Nicole COMTAT a été réélue présidente.

L'année 2016 c'est le 40^e anniversaire du club. Le 16 avril un repas festif et animé sous le thème des fleurs est proposé à tous les adhérents qui souffleront avec joie et bonne

humeur les 40 bougies. Ce sont des « noces d'émeraude », le mariage de 40 ans de notre vie associative et amicale qui seront fêtées ce jour-là.

Après cette belle fête, parlons des voyages. Toutes les propositions de voyages tiennent compte des desiderata des adhérents. (il y a encore la possibilité de s'inscrire). Si, comme le dit l'adage : « les voyages forment la jeunesse », ils permettent aussi de se cultiver (visites de musées par ex.), de connaître des sites merveilleux (les châteaux de la Loire, le marais poitevin...), de se retrouver entre amis, de faire des connaissances, d'oublier pendant quelques jours les petits tracas, les voyages c'est par-dessus-tout, avoir des échanges passionnants à propos d'un endroit que l'on ne connaît pas, ce sont les anecdotes à raconter au retour, les photos à montrer à la famille...

Le Club Font de Bonnet n'a jamais aussi bien porté le nom de « Générations mouvement », il montre ici toute sa dynamique, sa convivialité et ses valeurs sur l'amitié.

Alors : « Restons groupés » !

Josette BODILIS



Vivre en Vaunage

La créativité c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser.
(Mary Lou Cook)

C'est notamment une des raisons qui expliquent la formidable imagination et créativité des enfants.

Pour l'adulte, c'est le fait de décompresser, de s'accorder un peu de temps rien que pour soi et qui permet d'avoir les idées plus claires. Et donc, de laisser place nette à l'inspiration et à la créativité !

Vous pouvez retrouver ce bien être au travers des activités de Vivre en Vaunage, soit dans les groupes de céramique adultes ou enfants, soit pendant les cours d'espagnol adultes ou durant les stages vacances pour les enfants, enfin aux cours de qi gong pour adultes. Ces activités dispensées tout au long de l'année, vous pouvez les retrouver sur notre blog, venir assister et puis participer à la journée « portes ouvertes » du Coin des Z'Arts le 2 avril de 10 h à 17 h.

L'association propose aussi des sorties en liens avec les activités : 20 mars visite du musée Argileum à Saint-Jean-de-Fos suivi d'un atelier découverte de la poterie, repas tiré du sac au Pont du Diable.

Le 22 mai, sortie au Marais du Vigueirat, promenade à travers les sentiers, repas tiré du sac, ballade en calèche tiré par des



chevaux de trait à travers le marais sur les anciennes digues de piscicultures d'où l'on peut observer la réserve naturelle nationale avec son panel d'oiseaux, d'échassiers, ses animaux logés dans ces lieux.

Au programme de fin d'année, exposition, dégustation, démonstration au foyer les 11 et 12 juin de 10 h à 18 heures. Au plaisir de vous voir.

Christine BOSSA

<http://vivre-en-vaunage.blogspot.fr>

Club de rugby vaunageol



Le rugby est également une affaire de fille.

Ce n'est pas Clémence BAPTUT qui dira le contraire. Notre jeune Clarensacoise de 14 ans a commencé à pratiquer ce sport en adhérant il y a deux ans au Club de Rugby Vaunageol de Caveirac, club le plus proche. Elle est alors la seule fille, deux autres l'ont suivie cette saison. Ce qui lui a tout de suite plu, c'est l'esprit d'équipe, particulièrement bien ancré dans ce sport. Son adaptation est rapide et elle connaît dès cette année la joie de la sélection en équipe du Gard avec un tournoi inter-départemental à Port la Nouvelle. Très rapide en course,

possédant de bons appuis, elle joue ailier au sein de l'équipe lors des tournois départementaux. Clémence partage cette passion avec un autre sport : le tennis qu'elle pratique au tennis club de Clarensac.

Le rugby féminin se pratique à tout âge : de 5 à 15 ans, les filles jouent avec les garçons dans les écoles de rugby. En seniors elles intègrent les clubs de rugby féminin. Le club de rugby vaunageol reste à la disposition de toutes celles et ceux qui veulent essayer la pratique de ce sport. La gratuité des licences est appliquée par la fédération française de rugby à tout nouveau joueur voulant découvrir ce sport jusqu'à fin juin. Rendez-vous au stade de Caveirac le mercredi à 14h.

Patrick GERVAIS



Atelier Sylune Créations
Sylvaine DELIVRÉ Artisan d'Art
Bijoux de collection
et Broderies de perles

4, impasse des arènes
30870 CLARENSAC
tel : 06 61 42 42 13

e-mail : sylune@orange.fr
www.sylunecreations.com

Accueil et vente à l'atelier sur Rendez-Vous

Pizzeria du Four

7 rue du Four
Clarensac



04 66 03 13 66

Tennis Club Clarensac

Le TCC sous le signe du « tennis féminin »

Cette année est placée sous le signe du « tennis féminin ». En effet, le club vient de doubler le nombre de ces adhérentes ! Aussi il est important de leur apporter une attention toute particulière afin que ces dames trouvent un réel plaisir à venir taper la balle jaune, sur les courts. Aujourd'hui elles peuvent compter sur l'engagement du club envers elles, car Florence KREUSER vient d'accepter d'être la référente du tennis féminin au club, avec le soutien de Florian. Déjà, elles ont pu faire une rencontre sous forme de jeu de doubles, qui c'est terminée par la galette des rois. Toutes ravies, elles attendent bien sûr l'arrivée des beaux jours pour renouveler ces rencontres. Une équipe féminine pour des rencontres interclubs du Gard vient d'être créée.

Alors Mesdames, vous voulez faire un sport en toute convivialité, c'est le moment de venir vous inscrire au tennis loisir pour profiter de ce moment.

Bientôt le printemps ! Une saison que nous attendons impatiemment au Tennis Club, car les beaux jours nous incitent à venir se défouler sur les courts.

Que vous soyez débutant ou confirmé, il y a une place pour tous, Mesdames et Messieurs. De plus, si vous êtes nouvel adhérent au club, nous vous ferons -50 % sur la cotisation club, soit 33 € + la licence FFT obligatoire de 27 €. Un total

de 60 € pour votre 1^{re} inscription. N'est-ce pas aussi l'occasion pour les parents des enfants de l'école de tennis de s'y mettre !

Pour les débutants, des cours en petit groupes sont dispensés par notre moniteur diplômé d'état Vincent, qui s'adapte à tous les niveaux.

Les manifestations à venir :

Tournoi Haribo, bien connu des jeunes tennismen (de 12 à 18 ans) du 16 au 30 avril

Inscription et renseignements auprès de Jean-Philippe 06 83 83 40 20.

Tournoi « OPEN » homologué du TCC : du 14 mai au 5 juin
Tournoi interne adultes et enfants, qui n'a que de raison d'être de faire se rencontrer en toute convivialité les adhérents de club (finales fin juin.)

Journée du tennis féminin, 28 mai.

Fête du club de tennis, 25 juin.

Visitez le site du TC Clarensac ! Je vous invite à y aller :

<http://www.club.fft.fr/tc.clarensac>

Renseignements : 06 60 06 21 19

Eric COSTE

Président du T.C. Clarensac



L'Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes (ACGC)

Notre association, aujourd'hui âgée de plus de 25 ans, couvre le territoire des Cévennes, dont la délimitation est toujours un peu controversée, selon les uns et les autres : chercheurs, historiens, et même chacun d'entre nous, parce qu'à cheval sur plusieurs départements : Gard, Lozère, Hérault. Nous retrouvons cette géographie dans nos lieux privilégiés de recherches que sont les archives départementales des trois départements susnommés, sans exclure évidemment l'ensemble des communes qui touchent chacun d'entre nous dans notre histoire personnelle et singulière.

C'est sur ce large territoire que l'ACGC regroupe des chercheurs et généalogistes amateurs afin de favoriser l'entraide et les échanges, mais aussi la diffusion de leurs travaux.

Durant toutes ces années, les adhérents de notre association, ont apporté par leur travail bénévole une importante collection de numérisation et de relevés, de registres paroissiaux, d'état civil, de notaires, mais aussi des monographies familiales et communales dont l'ensemble constitue une somme

de ressources considérables enrichie régulièrement par de nouveaux travaux.

Notre association, dont le siège social se trouve à la mairie de Clarensac, occupe un local, mis à disposition par cette dernière, au Coin des Z'Arts, 8 rue des Écoles à Clarensac. Elle tient une permanence les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois (sauf juillet et août) de 14 h à 17 h. Cette permanence est largement ouverte à toutes les personnes intéressées par la généalogie (et l'histoire), débutantes ou non. Clarensac, et plus généralement la Vaunage, sont particulièrement liées aux Cévennes par une Histoire commune : celle de la guerre dite des Camisards au début du XVIII^e siècle. Les habitants de Clarensac sont évidemment les bienvenus lors de ces permanences.

Site : <http://site.acgc.free.fr>.

Téléphone pendant les permanences uniquement : 04 66 63 09 20

Club de yoga

Prochains stages proposés par Isabelle MORIN-LARBEY :

- le week end des 2 et 3 avril 2016 (samedi toute la journée et dimanche matin) à La Gardiole (30170 Conqueyrac)
- le 21 mai 2016 (toute la journée) au foyer communal de Clarensac

Rappel des horaires :

- le lundi de 17h40 à 18h40 et de 18h45 à 19h45 avec Isabelle
- le mercredi de 18h10 à 19h10 avec Caroline
- le vendredi de 9 h à 10 h avec Caroline

Pour toute information :

**yogaclarensac@laposte.net
ou <http://yoga-clarensac.blogspot.com>**

Gym volontaire

C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons tout au long de la semaine pour évacuer le stress et garder la forme. Des animateurs diplômés dispensent des cours conviviaux et dynamiques. Les cours ont lieu :

- lundi de 9 h à 10 h
 - mardi de 9 h à 10 h et de 18h30 à 20h00
 - mercredi de 19h15 à 20h15
 - jeudi de 9 h à 10 h et de 19 h à 20 h
- 2 cours gratuits !

Renseignements :

**Sandrine au 06 01 74 50 99
Annie au 04 66 81 59 46**

Club escalade 2ô-loisirs

Le club escalade et le club plein air sont en plein boum, près de 70 enfants sont inscrits cette année entre le club escalade qui accueille les enfants à partir de 4 ans en salle à la halle des sports de Clarensac et le club plein air qui se déroule en extérieur avec des activités variées comme l'escalade en falaise, la spéléologie, les parcours d'aventure, la via ferrata. Les créneaux en salle sont le lundi, mardi, mercredi et jeudi soir et le mercredi a-midi et le samedi matin ou a-midi pour le club plein air.

Les stages plein air pendant les vacances rencontrent un grand succès, ils affichent complets aux vacances de février/mars, les prochains stages au printemps feront le plein à coup sur, d'autant plus prisée que nous proposons un bivouac

à la belle étoile très apprécié des enfants chaque année à cette saison.

N'oublions pas les adultes et familles avec les soirées en accès libre les lundis, mardi et jeudis de 19 h à 21 h 30.

Venez essayer l'escalade, la 1^{re} séance est gratuite. Si vous démarrez en cours d'année nous calculons un prorata pour les mois restant.

Association SUN Equilibre 2ô-loisirs

**04 66 03 32 70
contact@2o-loisirs.com
www.2o-loisirs.com**

Association les amis de l'Orgue Massé de Clarensac

Le concert du dimanche 14 février 2016 a rassemblé 160 personnes au temple de Clarensac. Encore un franc succès de l'Association des Amis de l'Orgue Massé de Clarensac. La cantatrice Sheryl SUYERES, Georges GABAREL à l'orgue numérique et Jean-Claude RELAVE à la trompette ont conquis l'auditoire par une interprétation expressive et puissante de gospels, chorals et chants traditionnels de Noël.

L'association a tenu son assemblée générale le 6 février dernier au foyer communal. La bonne santé et le dynamisme de l'association y ont été présentés avec talent par le président M. Jean-Pierre GARDELLE et les membres du bureau. L'association compte 40 adhérents à ce jour.

Son objectif premier reste l'installation et la restauration de l'orgue dans le temple de Clarensac grâce au soutien des adhérents et de généreux donateurs. La réparation du toit du temple conditionne le début de ces travaux. En attendant, diverses activités permettent de collecter les fonds nécessaires.

Nous remercions M. GRAU BUENO, adjoint à la culture de la commune de Clarensac de sa présence et de son soutien concernant les futurs travaux du toit du temple.

Les projets pour 2016 :

Concert « Sérénade Nicole et Denis Couton » à Langlade, aux Erables le 11 juin 2016 à 21 h, par l'ensemble de clarinettes « Rhapsode ».

Concert par l'ensemble « Prima Voce » au temple de Clarensac le 20 novembre 2016 à 17 h, interprétation de musiques à la cour du Roi Soleil...

Concert par le chœur Romantique et Moderne au temple de Clarensac, courant décembre 2016.

Vous pouvez rejoindre l'association, renseignements auprès de :

Danielle MENPIOT : 04 66 81 42 71

Erick CAZALET : 04 66 81 44 16

www.orgue-clarensac.fr



Clarens'Art

Clarens'Art est au mieux de sa forme avec ses 7 ateliers hebdomadaires bien actifs. Sans compter les cours mensuels où nos chers professeurs renouvellent d'un an sur l'autre les approches et les techniques des thèmes « perspective », « couleur », « composition » etc.

Après un hiver un peu pauvre en sorties, l'énergie est revenue et nous proposons une visite aux Carrières de Lumières aux Baux-de-Provence où cette fois-ci est présentée l'œuvre de Marc Chagall, artiste russe naturalisé français en 1937.

Les carrières se prêtent magistralement à la fantasmagorie, aux thèmes poétiques (féerie, couple, monde du cirque) chers à l'artiste et qu'il a magnifiés par ses couleurs vives et chatoyantes.

La visite prévue le dimanche 3 avril sera précédée par un repas dans un restaurant de bonne renommée toujours dans ce magnifique village des Baux.

BERGOGNE Christophe 0633040497
Menuiserie;Ebenisterie 82 route de la cave
bois-alu-pvc, fabrication sur Clarensac 30870
mesure;agencement intérieur
menuiserie.bergogne@wanadoo.fr

EURL CAMPOS PLOMBERIE
PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE CLIMATISATION

Tél: 06 08 24 94 48
30870 CLARENSAC
michael.campos@orange.fr



Fête du club taurin les 3, 4, 5 juin 2016

En partenariat avec le comité d'animation, et la municipalité

Vendredi 3 juin

- 19 h Festival d'abrivado. Manade, Robert H, Manade Labourayre.
- 19h30 Bal avec l'orchestre Exit.
- 22 h Festival de Bandido. Manade Labourayre, Manade Robert H.
- 23 h Bal avec l'orchestre Exit.

Samedi 4 juin

- 12 h Abrivado. Manade Aubanel.
- 14h30 Concours Boules 140 € + F-P (Stade des Crouzettes)
- 16 h Course de ligue. Manades Occitane, Aubanel. (Voir grille fédérale)
- 19 h Bandido. Manade Aubanel.
- 19h30 Bal avec l'orchestre Claude Planelle.
- 22 h Festival d'abrivado : Manade Aubanel. Robert H
- 23 h Bal avec l'orchestre Claude Planelle.

Dimanche 5 juin

- 12 h Abrivado - Manade Briaux.
- 16 h Course Trophée de l'avenir. Manades Blatière, Raynaud.
Raseteurs assurés (voir grille fédérale)
- 19 h Bandido Manade Briaux.



PEUGEOT CALVISSON

Un service de proximité pour votre quotidien automobile.



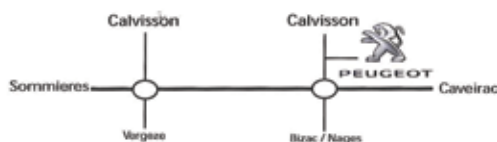
Du Lundi au Vendredi
8h-12h / 14h-18h30

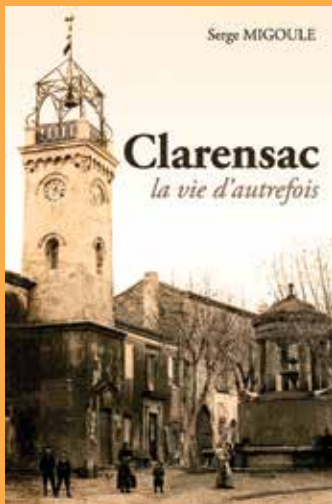
Garage MURACCIOLE

ZA du vigné
120 rue des entrepreneurs
30420 Calvisson

04 66 01 21 25

www.peugeotcalvisson.com





**Livre de photos
anciennes
du village de
Clarensac**

130 pages, 250
photos noir et blanc.
Renseignements
auprès de
Serge MIGOULE
04 66 81 38 54

Pendant quatre jours au Temple de Clarensac beaucoup de monde pour venir admirer l'**exposition photos** (1 000 photos) sur la vie du Marquis de Baroncelli et la Camargue ancienne présentée par Serge MIGOULE.



*Institut de beauté
de la Vauvage*

Épilation complète **25€**
(Jambes, maillot, aisselles, sourcils, lèvres)
Soins du visage **25€**
Forfait 10 séances U.V. **60€**

Zone artisanale - 5 rue des Grâces
30870 CLARENSAC

04 66 81 55 05 - 06 17 31 13 11

MENAFROID
EURI

DEPANNAGE ELECTROMENAGER
TOUTES MARQUES - VENTE
LAVAGE . CUISSON . FROID
Antenne terrestre & satellite / Climatisation

TEL **04 66 81 57 89** 33, chemin font de sorbier
PORT **06 20 10 20 39** CLARENSAC

Agenda

➔ mai

- 6** : Spectacle Agglo : Sentido - Foyer à 20h45
- 7** : OCC Clarensac - Tournoi de foot - Stade
- 12** : CME - Vente viennoiserie - Ecole maternelle et primaire
- 21** : Stage de yoga - Foyer
- 21** : Handball - Fête du hand 2016 - Stade
- 24** : La Font de Bonnet - Concours de belote inter-village - Foyer
- 28** : Friperie organisée par Terre des Enfants et le CCAS - Foyer

➔ juin

- 3, 4 et 5** : Fête du club taurin
- 9 au 12** : Clarens'art : expo - Temple
- 11 et 12** : Vivre en Vauvage : expo - foyer
- 21** : Fête de la musique - Place - Sous réserve de participants
- 25** : Journée des enfants organisée par la municipalité - Cours ancienne école
- 27** : Caravaunage : apéro conte - Ancien boulodrome 17h30 à 19h

➔ juillet

- 13** : GPE - Repas - place
- 13** : Feu artificiel organisé par la municipalité - Village
- 14** : Les boules - Qualificatif Provençal - Stabilisé

➔ août

- 22, 23, 24** : Concours de pétanque
- 25, 26, 27 et 28** : Fête votive

➔ septembre

- 4** : Forum des associations

E.U.R.L CALVET GERARD

17 route de Saint Côme
30870 CLARENSAC

Maçonnerie générale-Charpente
& Couverture

Téléphone : 04 66 68 06 71
Télécopie : 04 66 59 12 83
Messagerie:gerardcalvet@orange.fr

TERRAINS A BATIR

*Au cœur de votre village,
nous vous proposons
le lotissement "Le Domaine d'Elisa"*



La Vauvage

**Parcelles viabilisées
de 225 à 700 m²**

Libre choix constructeur

ACHAT et VENTE
de tous terrains à bâtir

HECTARE.fr
TERRAINS A BATIR

04 66 640 660

362, rue Georges Besse - Le Nemosart - NIMES



1985 - 2015